

## L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie

### Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Dans une société où mobilité, énergie et télécommunications répondent à des besoins fondamentaux, leur accessibilité sur l'ensemble du territoire est une nécessité. Pourtant cette accessibilité est loin d'être une réalité comme l'a rappelé la crise que nous traversons.

Alors que se prépare l'avènement de la 5G, avec tous les débats que cela engendre, le confinement est venu nous rappeler que les réseaux 3G et 4G ne sont pas accessibles sur l'ensemble du territoire. Ce sont ces fameuses « zones blanches » et « zones grises », conséquences de nombreuses difficultés dans la vie quotidienne.

Cette réalité, creuse durement les inégalités dans l'accès à l'éducation, la continuité du travail et le maintien d'un lien social essentiel en cette période.

L'accessibilité pose aussi la question des coûts - tant des services de télécommunications que des services de l'énergie - dont la consommation a augmenté avec une présence constante au domicile.

Pour toutes ces raisons, le groupe salue les préconisations 5 et 6 qui reviennent sur l'importance de l'égalité dans l'accès aux services essentiels, et le rôle primordial des services publics pour la garantir. Le principe de péréquation, véritable levier à disposition de l'État et des collectivités, doit être pleinement appliqué pour permettre l'effectivité de l'ensemble de ces droits.

En effet, l'accessibilité de ces services a souvent été mise à mal lors de l'ouverture de ces secteurs à la concurrence. Lorsque la libéralisation menace l'égal accès de tous et toutes aux services essentiels, une reprise en main par l'État stratège avec une politique de long terme nous semble essentielle.

Au-delà de l'accessibilité à ces infrastructures de réseaux, se pose la question de leur impact environnemental. Alors que ces deux derniers mois, le confinement des populations à travers le monde a permis à la nature de reprendre ses droits, il nous paraît impensable que la reprise de l'activité se fasse au détriment des enjeux environnementaux.

À ce titre, l'annonce de Bruno Le Maire concernant la suppression de certains vols des lignes intérieures en présence d'une offre de train pour ce même trajet est un bon élan vers un droit à la mobilité durable. Mais il faut maintenant passer des paroles aux actes et être plus ambitieux.

C'est l'ensemble des projets qui doivent être questionnés au regard des enjeux environnementaux pour permettre à toutes et à tous d'avoir accès à des services de qualité.

Cela peut et doit s'inscrire dans la démarche européenne du « Pacte Vert », et c'est pourquoi le groupe soutient la préconisation 7 qui appelle à ce que les investissements publics dans des projets d'infrastructures inscrits dans la transition écologique soient retirés du calcul du déficit public.

Enfin, le groupe apprécie particulièrement que l'avis encourage la levée des freins à l'orientation des jeunes filles vers les métiers de ces trois secteurs. Une diversité des profils à tous les degrés de ces projets permet de s'assurer de la qualité d'utilisation pour toutes et tous.

Le groupe a donc voté favorablement cet avis.